



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°10-29

L'an deux mille dix,
Le 7 décembre, à Boulzicourt (Ardennes)

Date de convocation	8 novembre 2010
Nombre de délégués :	
+ Titulaires	36 titulaires
+ Suppléants	36 suppléants
+ Présents	19
+ vote par procuration	0



Étaient présents :

M. Jean-Paul BACHY, M. François BUSSIERE, M. Pierre CORDIER, M. Daniel COURTAUX, M. Sylvain DALLA-ROSA, M. Bernard DEKENS, M. Jean-Pierre FLORENTIN, M. Guy JOSEPH, M. Lionel LADOUCE, M. Daniel LAURENT, Pierre PANDINI, M. Claude PHILIPPE, M. Christian BORGNET, M. Bruno PILARD, Mme Morgane PITEL, M. Michel PORCELLI, M. Daniel TOURNAY, M. Franck TUOT, M. Claude WALLENDORF

Objet de la délibération :

Adhésion du Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Travaux de la Vence (SIETAV)

Vu la délibération du 13 octobre 2010 sollicitant l'adhésion à l'EPAMA du SIETAV,

Vu la proposition du Bureau du 29 octobre 2010,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, accepte l'adhésion du SIETAV.

Le Président,

Jean-Paul BACHY